



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**1 milliard d'euros
pour des transports
durables dans
les Pays de la Loire**

Éditorial

La région Pays de la Loire est un moteur économique et démographique de notre pays. Pour l'accompagner dans sa croissance et renforcer son attractivité, nous lui devons des transports fiables et durables. Qu'elles soient terrestres, maritimes ou aéroportuaires, **les infrastructures sont les artères qui irriguent nos territoires.** C'est dans cette optique que l'État a signé en 2018 un contrat d'avenir avec la région Pays de la Loire, qui comporte de nombreux projets de transports, dont la plupart ont déjà été réalisés.

Cette spécificité de la région se retrouve aujourd'hui dans le **nouveau volet mobilités du contrat de plan État-Région (CPER)**, qui prévoit l'investissement de **plus de 700 M€ sur le quinquennat dans les infrastructures de transport. L'État en sera le premier contributeur** en investissant plus de 300 M€ dont 50 M€ d'effort exceptionnel sur les opérations du contrat d'avenir.

Les investissements prévus seront un levier puissant pour accélérer la décarbonation des mobilités, avec 500 M€ prévus d'ici 2027 pour développer et moderniser les infrastructures ferroviaires, cyclables, fluviales et les transports en commun, et plus de 100 M€ de travaux pour accompagner la transition du modèle économique du Grand Port Maritime Nantes-Saint-Nazaire.

En complément du CPER, l'État soutiendra notamment à hauteur de 20 M€ la réouverture de la ligne Cholet-Les Herbiers qui permettra de desservir directement par rail le Puy du Fou pour renforcer encore l'attractivité du territoire.

En prenant en compte les opérations en dehors du CPER, **c'est un investissement total de 1 Md€ que nous consacrerons collectivement aux infrastructures de transport sur le quinquennat**, ce qui permettra notamment de financer le **service express régional métropolitain de Nantes** et le lancement des études de préfiguration sur Angers et Le Mans, la desserte de l'aéroport de Nantes-Atlantique ou encore la modernisation de l'axe ferroviaire Nantes-Angers-Sablé. L'amélioration de la ligne ferroviaire Massy-Valenton, financée par l'État, permettra de faire rayonner le territoire et d'augmenter son accessibilité.

Le Gouvernement investit ainsi massivement dans les projets de modernisation, de transformation et de verdissement des mobilités régionales, aux côtés de la Région et de toutes les collectivités locales.

Clément Beaune

Ministre délégué chargé des Transports



Nous avons engagé, il y a plusieurs mois, les négociations du volet « mobilités » du contrat de plan Etat/Région. Au terme de ce travail exigeant, nous approchons d'un accord historique qui va porter les investissements de l'Etat, de la Région et des collectivités engagées à 1 milliard d'euros en faveur de nos mobilités.

Ce que nous voulons d'abord, c'est une région mieux connectée à Paris et aux aéroports internationaux. L'Etat a pris l'engagement de financer la protection des voies TGV vers Paris, de finaliser les travaux de la section ouest de Massy-Valenton, avec la création d'une gare à Pont de Rungis, de contribuer à une meilleure desserte de Nantes Atlantique, avec une nouvelle halte ferroviaire, près de Bouguenais, à proximité de l'aéroport.

Ces liaisons stratégiques doivent être plus sûres, plus fiables, plus rapides. Et c'est l'un des axes majeurs de l'ambition que nous vous présentons aujourd'hui.

Ce que nous voulons, également, ce sont des transports du quotidien à la hauteur des besoins. Je veux que la logique du « RER métropolitain », qui consiste à mettre plus de trains, plus de trafic, plus de cadencement sur notre réseau, infuse largement le territoire. Je me réjouis que le RER autour de l'étoile nantaise figure parmi les projets les plus avancés en France. Mais cette logique de RER mérite d'être développée à l'échelle régionale, à l'échelle de toutes nos grandes villes.

Et je me félicite que nous puissions lancer des études de préfiguration pour développer un « RER » au Mans et à Angers, et qu'en parallèle nous annonçons la création de deux centres de maintenance technique : à Nantes et au Mans, qui vont nous permettre d'accompagner la montée en puissance du trafic et de créer des emplois industriels sur le territoire.

Nous allons, également, amplifier nos efforts pour régénérer nos lignes TER du quotidien. Et j'ai, notamment, le plaisir de vous annoncer la mobilisation exceptionnelle de l'Etat et de la Région pour rouvrir la ligne Cholet - Les Herbiers, dont le potentiel de fréquentation est évalué à 500 000 voyageurs par an.

Mais nous n'oublions pas les routes, notamment là où l'offre ferroviaire est la moins développée – et je pense à la Mayenne, où nous réaliserons la déviation d'Ernée et celle du centre-ville de Mayenne.

Nous engagerons, également, et c'est un fait absolument majeur de ce CPER, des investissements jamais atteints – plus de 120 millions d'euros – en faveur du vélo et des infrastructures cyclables.

Vous l'aurez compris, nous portons, avec l'Etat, avec les collectivités engagées, une ambition cohérente : nous voulons plus de liaisons vers l'extérieur, nous voulons développer massivement notre offre TER, et pousser aussi loin que possible la logique du RER à l'échelle régionale, nous voulons poursuivre nos engagements en faveur des routes, et nous faisons le pari résolu du développement du vélo et des mobilités douces.

Je crois que nous pouvons, collectivement, être fiers du travail accompli.

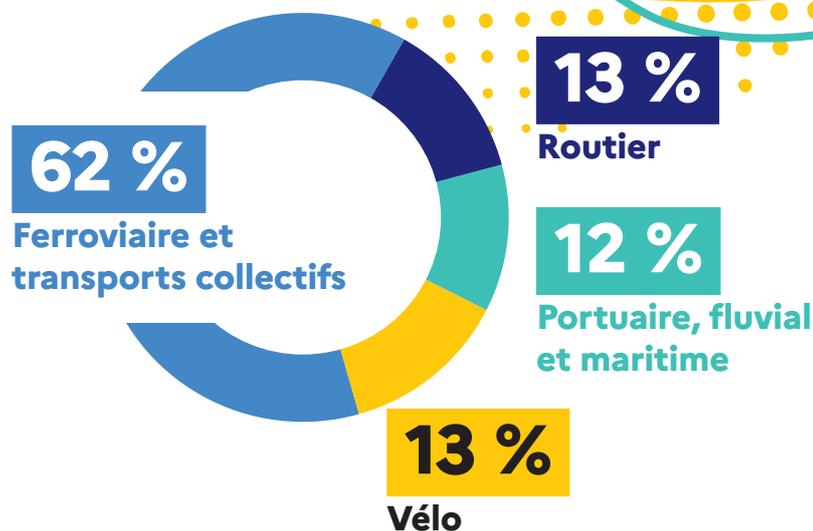


Christelle Morançais

Présidente de la Région des Pays de la Loire

1 milliard d'euros pour les infrastructures de transport des Pays de la Loire de 2023 à 2027

L'effort annuel de l'État en faveur des projets d'infrastructures en région Pays de la Loire augmente massivement par rapport à la période précédente. **Au total, avec les investissements de la Région et les collectivités, 1 milliard d'euros sera consacré aux infrastructures de mobilité sur la période 2023-2027 en Pays de la Loire.** Trois quart de ces investissements seront dédiés aux transports ferroviaires et collectifs ainsi qu'aux pistes cyclables.



75 %

des moyens déployés vers les transports ferroviaires, collectifs et le vélo.

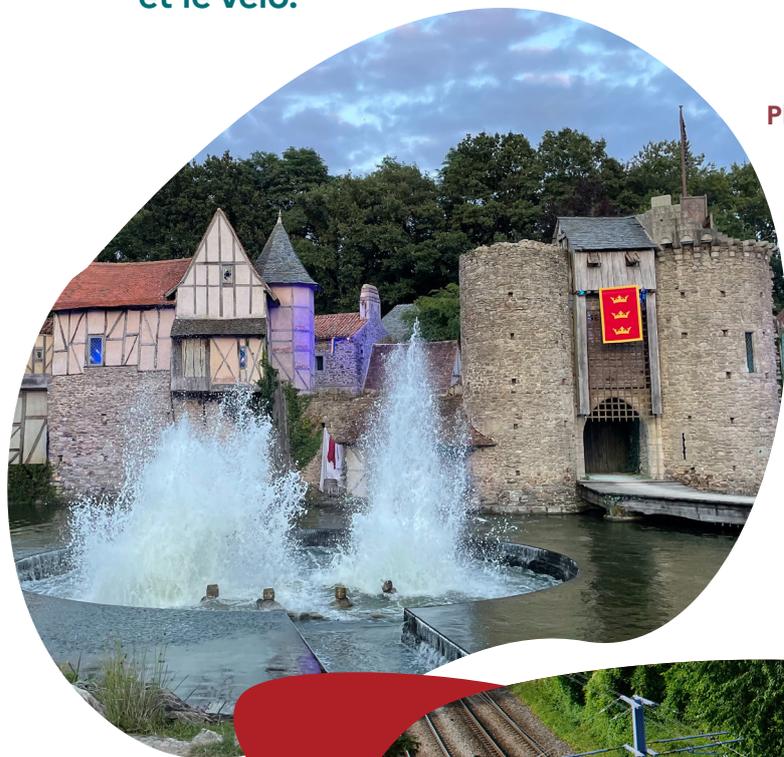


L'effort financier de l'État est doublé par rapport à la période précédente.



Plus de 700 millions d'euros seront consacrés au volet mobilités du contrat de plan État-Région 2023-2027 des Pays de la Loire. L'État sera le **premier financeur de ce contrat** en investissant plus **de 300 millions d'euros**, dont **50 M€** spécifiquement pour renforcer sa contribution aux opérations du contrat d'avenir.

En complément du contrat de plan État-Région, l'État financera notamment aux côtés de la Région la réouverture d'une ligne ferroviaire desservant le Puy du Fou, enjeu d'attractivité majeur pour le territoire.



Investir dans le train et les transports en commun pour les usagers



Ferroviaire

Massy-Valenton

L'État prendra en charge 56,6 M€ (près de 90 %) de cette opération qui améliorera la connectivité de la région Pays de la Loire aux aéroports parisiens et aux autres villes de France.

Liaisons nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire

Ce projet ferroviaire vise à répondre aux besoins de mobilité à l'ouest de Nantes et Rennes à l'horizon 2030. 12 M€ seront consacrés à la poursuite des études de ce projet structurant.

Mise en accessibilité des gares

Plus de 10 M€ seront consacrés à la mise en accessibilité des gares ferroviaires.

Fret ferroviaire

En cohérence avec le plan d'investissement en faveur des infrastructures de fret, 18 M€ seront consacrés aux projets de fret ferroviaire.

Modernisation de l'axe Nantes-Angers-Sablé

12 M€ seront consacrés au déploiement du système européen de gestion du trafic ferroviaire (ERTMS) sur l'axe Nantes-Angers-Sablé afin d'améliorer la régularité et la fréquence de cette ligne. 20 M€ seront consacrés à la mise en place de la télésurveillance et la pose de 72 km supplémentaires de clôtures sur les sections à risque de collision avec le gibier afin de renforcer la régularité de la ligne.

Réouverture de la ligne Cholet - Les Herbiers

La ligne ferroviaire Cholet - Les Herbiers sera réouverte grâce à un cofinancement de l'État, à hauteur de 40 %, soit 20 M€, de la Région et des collectivités pour permettre une desserte ferroviaire au Puy du Fou mais aussi offrir une alternative à la voiture aux usagers du quotidien de l'axe Angers – Cholet – Mortagne – Les Herbiers, un secteur à forte dynamique économique et démographique.

Transports en commun

Service express régional métropolitain de Nantes

Le service express régional métropolitain de Nantes qui a été identifié comme un projet clé par les travaux du Comité d'Orientation des Infrastructures (COI) bénéficiera de plus de 70 M€ d'investissements. Ce service sera l'un des premiers à voir le jour en France.

Études pour des projets de services express métropolitains pour Angers et le Mans

Le contrat de plan État-Région permettra de financer des études pour définir les niveaux de desserte ferroviaire d'Angers et du Mans.

Desserte de l'aéroport Nantes-Atlantique

Conformément aux engagements pris dans le cadre du contrat d'avenir, les transports collectifs seront développés pour améliorer la desserte depuis l'ensemble de la région et le centre urbain de la métropole à l'aéroport et à la zone économique attenante.



Faire le choix des mobilités durables

Déploiement des schémas nationaux et régionaux de véloroutes

Plus de 120 M€ seront consacrés au financement de véloroutes dans le cadre du contrat de plan État-Région 2023-2027 afin de rendre le vélo plus accessible à tous grâce à un réseau d'aménagements sécurisés et de qualité.

Soutenir le développement durable du port Nantes-Saint-Nazaire

Développement d'un nouveau modèle économique pour le port, intégrant l'accueil de la filière éolien en mer et valorisant le domaine foncier notamment pour des plates-formes logistiques

112 M€ seront consacrés au développement des zones portuaires dans le cadre du contrat de plan État-Région 2023-2027. Ces financements permettront par exemple la modernisation de la forme-écluse Joubert, la régénération des postes rouliers de Montoir de Bretagne et des ouvrages mobiles de Saint-Nazaire.



Axer les développements routiers sur des projets ciblés

Déploiement de parkings-relais à La Ville-au-Denis, Babinière, Les Sablières, Estuaire et augmentation des capacités de stationnement (voitures et vélos) : gares de Mauves, Couëron, Bouaye

Le déploiement des services express régionaux métropolitains permettra de **favoriser l'intermodalité grâce à la construction de parkings-relais** et de places de stationnement qui seront financés dans le cadre du contrat de plan État-Région.

Déviation de la commune d'Ernée

Plus de 40 M€ seront consacrés à la déviation de la commune d'Ernée. **Cette déviation permettra de soulager la commune du trafic de transit et de limiter ainsi les nuisances liées au trafic en zone urbanisée (bruit, qualité de l'air et santé).** Elle répond à un enjeu de sécurité routière afin d'améliorer la sécurité de la traversée d'Ernée et de faciliter la circulation du trafic de poids-lourds en transit.

Mise à 2x3 voies de la RN165 entre Sautron et Le Temple-de-Bretagne

Conformément aux engagements pris dans le cadre du contrat d'avenir, **60 M€ seront consacrés à une première phase de travaux pour la mise à 2x3 voies de la RN165** entre Sautron et Le Temple-de-Bretagne, afin de résoudre les problèmes de congestion, rationaliser les échangeurs, sécuriser l'itinéraire et garantir une meilleure intégration environnementale.





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**